
COMITE DE PILOTAGE

Conférence Mondiale de l'ITIE à Paris
Discours du Ministre des Mines et de l'Energie
Président du Comité de Pilotage

Excellence Mesdames et Messieurs les Ministres,
Madame la Présidente de l'ITIE
Mesdames et Messieurs

Le Président de la République togolaise, Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, aurait bien voulu prendre part personnellement aux travaux du présent forum, mais pris par ses hautes occupations, il m'a fait l'insigne honneur de le représenter et de délivrer le message résumé ci-après.

Mesdames et Messieurs

La République Togolaise a une vocation minière qui date de l'époque coloniale. Les travaux de recherche géologique et minière ont révélé des gisements économiquement exploitables et des indices très intéressants.

Pendant l'époque coloniale déjà et avant la 1^{ère} guerre mondiale, le calcaire avait été exploité pour la production de la chaux. Mais, c'est à partir de 1961 que le Togo a connu une exploitation industrielle dans le secteur minier avec l'exploitation du phosphate qui a une capacité de production annuelle de 3 millions de tonnes marchand.

L'exploitation minière a continué par la suite, avec l'exploitation du calcaire, des pierres marbrières et récemment du fer avec une production annuelle pouvant atteindre 1 million de tonnes à moyen terme. En dehors de l'exploitation industrielle des ressources minières, l'exploitation artisanale est aussi remarquable, principalement dans l'exploitation alluvionnaire de l'or et du diamant, et dans l'exploitation des matériaux de construction.

Les mines ont constitué par le passé la première ressource financière de l'Etat contribuant à plus de la moitié de son budget. Malheureusement avec les crises successives, l'apport de ce secteur au budget a considérablement diminué. Une réforme en profondeur s'est donc avérée nécessaire.

La préoccupation du gouvernement vise à valoriser ces ressources minières afin qu'elles redeviennent un des moteurs de développement de l'économie nationale. Un important projet d'exploitation d'une mine de phosphate se prépare. Les contraintes de ce nouveau projet sur le plan social et sur le plan environnemental sont énormes et demeurent une préoccupation du gouvernement.

La redistribution de ces richesses contribuera à la réduction de la pauvreté des communautés de toutes les localités du pays.

Ces préoccupations et surtout le profit qu'en tirera la population togolaise, ont motivé le gouvernement à adhérer aux principes de l'initiative, dont la mise en œuvre des principes constitue un gage pour la bonne gouvernance dans le secteur extractif.

C'est donc le 25 juin 2009 que le gouvernement a formellement notifié au Président de l'ITIE, son intention d'adhérer à l'ITIE. Le 30 mars 2010 les organes de mise en œuvre du processus ont été mis en place et le coordonnateur national a été nommé le 15 avril 2010.

Je tiens ici à remercier la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement et le Secrétariat International de l'ITIE qui ne ménagent aucun effort pour accompagner le Togo dans l'amélioration de la gouvernance des industries extractives.

La volonté du Togo et l'appui des partenaires ont abouti à l'acceptation du Togo en tant que Pays Candidat à l'ITIE, le 19 octobre 2010.

L'adhésion du Togo aux principes de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives est un engagement volontaire que le gouvernement a pris pour impliquer davantage les industries extractives et la société civile dans la gestion des ressources extractives. Ce faisant, le gouvernement prendra toutes les dispositions pour améliorer les textes réglementaires qui devront désormais répondre aux normes et critères internationaux d'évaluation de la gouvernance.

Afin de renforcer la confiance au sein de la population, le gouvernement envisage une meilleure représentation des collectivités dans les organes de gestion du secteur extractif. Des structures d'appui au développement des localités minières seront aussi mises en œuvre afin que la réduction de la pauvreté soit effective et généralisée sur toute l'étendue du territoire.

Je suis pleinement confiant, car les organes de mise en œuvre, comme le Conseil national de supervision, le Comité de pilotage et le Secrétariat technique ont déjà manifesté leur disposition pour la réussite du processus au Togo. La tenue de l'atelier de sensibilisation du public et de concertation avec les partenaires techniques et financiers, les visites des sites miniers et les réunions avec les communautés des localités minières en sont la preuve. De même, la forte délégation qui nous accompagne au présent forum en vue d'apprendre les leçons des expériences des autres pays qui nous ont devancés en est également une preuve.

Heureusement, dans la capitale Lomé, et dans tout le pays, l'ITIE est bien accueillie par les Togolais. Le gouvernement, les industries et la société civile sont mobilisés et disposés à œuvrer ensemble pour une meilleure gouvernance, à travers les principes de l'ITIE. Il y va de notre crédibilité, il y va de notre bonheur et de la paix sociale.

Je vous remercie.

Fait à Paris, le 3 mars 2011
SEM Dammipi NOUPOKOU
Ministre des Mines et de l'Energie
Président du Comité de Pilotage ITIE-TOGO